

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE

« Grand Veilly » - 71290 LA GENÈTE - Tél. : 03 85 32 37 76 - Email : info@scb.asso.fr

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France - reconnue d'utilité publique

DIJON



2

EXPOSITIONS CANINES

le même week-end, au même endroit

Parc des Expositions et des Congrès

Avenue des Grands Ducs d'Occident - 21000 DIJON



CENTRALE
CANINE

C.A.C.S.

Samedi 31 Août 2019

**Exposition canine nationale
avec attribution du CACS de la SCC**



C.A.C.S.
C.A.C.I.B.

Dimanche 1^{er} Septembre 2019

**Exposition canine internationale
avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI**

NOMBREUX PRIX :

1^{er} au 3^e Meilleurs Lots de reproducteurs,
Paire, Couple, Meute, Baby, Puppy, Vétéran,
Groupe (Adulte & Jeune)

1^{er} au 3^e Meilleurs Chiens de l'Exposition
(Adulte & Jeune)

CONCOURS JEUNES PRÉSENTATEURS :
inscription sur place, 30 concurrents maximum
(inscription à partir de 14h au secrétariat)

Samedi 31 Août 2019

- **Confirmations seules de 9h à 13h** (voir feuille séparée)
Concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition.

- **Nationale d'Elevage de l'Association Française
du Berger Blanc**

- **Nationale d'Elevage du Chow-Chow Club Français**

CLÔTURES DES ENGAGEMENTS

(avec majoration du tarif) : 22 juillet et 7 août 2019

Engagements recommandés sur Internet :

<https://cedia.fr>

(Engagements en ligne paiement sécurisé)

L'ACT Bourgogne demande 1 € supplémentaire par paiement
sur internet pour les frais administratifs

RENSEIGNEMENTS :

☎ 03 86 55 11 60 - ☎ 03 85 32 37 76

www.scb.asso.fr

INFORMATION IN ENGLISH ! mailto : expo-dijon@scb.asso.fr

Emplacement Camping-Car

Renseignements :

Mme BLANCHARD au 06 68 02 06 08

Cages gratuites en nombre limité

Restauration sur place

Jugements à horaires – Entrée des chiens de 7h30 à 11h

Les chiens seront convoqués à un horaire précis. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée, **et au plus tard à 11h**. Les horaires seront disponibles avant l'exposition sur www.cedia.fr

Engagements internet : votre e-carte vous sera envoyée par mail
(elle sera également disponible sur le site, dans votre compte)

GROUPE 1

GIANNONE Salvatore		Berger Allemand, Berger de Beauce, Berger de Brie, Chien Loup Tchecoslovaque, Tchouvatch Slovaque		KERIHUEL Jean-Paul
LALANNE DE JONQUEL Philippe		Kelpie Australien		BURT Andrew (Australie)
GIANNONE Salvatore		Chiens de Bergers Belges		VARLET Marie-France
ROSER Solange		Schipperke		CUSTOT Jacqueline (Suisse)
LALANNE DE JONQUEL Philippe		Chien de Berger Croate, Chien de Berger Catalan, Berger Polonais de Plaine		KERIHUEL Jean-Paul
GIANNONE Salvatore		Berger Australien, Bouvier Australien, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres		BURT Andrew (Australie)
POUVESLE Bernard		Berger de Picard, Berger Bergamasque, Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Chien de Berger Roumain des Carpates, Berger de Russie Méridionale		KERIHUEL Jean-Paul
LALANNE DE JONQUEL Philippe		Berger des Pyrénées à Face Rase, Berger des Pyrénées à Poil Long		GIANNONE Salvatore
ROSER Solange		Bearded Collie, Bobtail, Welsh Corgi Pembroke, Welsh Corgi Cardigan		KLEIN Jean-Claude
GIANNONE Salvatore		Border Collie		ROSER Solange
LALANNE DE JONQUEL Philippe		Collie (Poil Court, Poil Long), Chien de Berger des Shetland		ROSER Solange
POUVESLE Bernard		Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli Pumi, Berger de la Maremma et des Abruzzes		GIANNONE Salvatore
POUVESLE Annie		Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Néerlandais		GIANNONE Salvatore
POUVESLE Annie		BERGER BLANC SUISSE	Spéciale	LALANNE DE JONQUEL Philippe
VIZZARI Dominique		Chien de Berger de la Serra Des Aires, Chien de Berger de Majorque		JOUANCHICOT Christian
GIANNONE Salvatore		RESTE DE GROUPE		KERIHUEL Jean-Paul

Confirmations des juges étrangers : M. KÉRIHUEL Jean-Paul

GROUPE 2

GUERIN Florence		TERRIER NOIR RUSSE	Spéciale	ROUND Katharina
PRESSIAT Violaine		Boxer		JOUANCHICOT Christian
BOULOT Christine				CLASS Anne-Marie
JOUANCHICOT Christian		Dogue Argentin, Rottweiler		CLASS Anne-Marie
VIZZARI Dominique		Shar Pei, Leonberg		JOUANCHICOT Christian
VIZZARI Dominique		Fila Brasileiro, Broholmer, Dogue de Majorque, Presa Canario, Tosa, Fila de Saint Miguel, Cimarron Uruguayen, Mâtin Espagnol, Castro Laboreiro, Serra da Estrela, Rafeiro de l'Alentejo		JOUANCHICOT Christian
PRESSIAT Violaine		Dogue de Bordeaux		BOULOT Christine
JOUANCHICOT Christian		Bulldog, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Berger du Karst		CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		Bullmastiff, Mastiff		BOULOT Christine
VIZZARI Dominique		Cane Corso		CLASS Anne-Marie
VIZZARI Dominique		Mâtin Napolitain		BOULOT Christine
JOUANCHICOT Christian		Hovawart		BOULOT Christine
VIZZARI Dominique		Landseer, Chien de Terre-Neuve		POUVESLE Annie
JOUANCHICOT Christian		Mâtin des Pyrénées		JOUANCHICOT Christian
PRESSIAT Violaine		Saint-Bernard, Dogue du Tibet		CLASS Anne-Marie
JOUANCHICOT Christian		BOUVIERS DE L'APPENZEL, BERNOIS, DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE	Spéciale	VIZZARI Dominique
POUVESLE Annie		Chien de Berger d'Anatolie		JOUANCHICOT Christian
VIZZARI Dominique		Mâtin de l'Alentejo		JOUANCHICOT Christian
CLASS Anne-Marie		Dobermann, Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer, Dogue Allemand, Chien de Montagne des Pyrénées, Sarplaninac, Chien de Montagne de l'Atlas (Aïdi), Berger de l'Europe du Sud-Est, Chien de Ferme Dano-Suedois et Reste de Groupe		JOUANCHICOT Christian

Confirmations des juges étrangers : M. JOUANCHICOT Christian

GROUPE 3

GUERIN Florence		TERRIER BRESILIEN, AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, WELSH TERRIER, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER KERRY BLUE, AUSTRALIEN TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER JAPONAIS, TERRIER TCHEQUE, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU	Spéciale	ROUND Katharina
ROUND Katharina		Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecossois, West Highland White Terrier		BERGUNDTHAL Cornelia (Suisse)
BERGUNDTHAL Cornelia (Suisse)		American Staffordshire Terrier, Bull Terrier, Bull Terrier Miniature		ROUND Katharina
BERGUNDTHAL Cornelia (Suisse)		STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	Spéciale	CALLOC'H Richard
ROUND Katharina		Yorkshire Terrier		KLEIN Jean-Claude
ROUND Katharina		Terrier de Chasse Allemand, Fox Terrier Poil Dur, Fox Terrier Poil Lisse, Terrier du Révérend Russell, Terrier Jack Russell, RESTE DE GROUPE		BERGUNDTHAL Cornelia (Suisse)

Confirmations des juges étrangers : Mme ROUND Katharina

GROUPE 4

ROUSSET Bernard		TECKEL		VARLET Marie-France
-----------------	--	--------	--	---------------------

GROUPE 5

BURT Andrew (Australie)		Eurasier		ARNOULT Daniel
BARENNE Roger		Esquimau du Canada, Husky de Sibérie, Malamute de l'Alaska, Hokkaido, Kai, Kishu, Shikoku, Spitz Japonais, Akita Inu, Podenco Canario, Podenco d'Ibiza, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais, Chien de Taïwan, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale		SELBACH Mona K. (Norvège)
BURT Andrew (Australie)		CHOW-CHOW	Spéciale	KLEIN Jean-Claude
BURT Andrew (Australie)	Spéciale	SPITZ ALLEMAND (GRAND, MOYEN, PETIT, NAIN), VOLPINO ITALIEN		BARENNE Roger
BURT Andrew (Australie)		Shiba		SELBACH Mona K. (Norvège)
BURT Andrew (Australie)		Akita Américain		BARENNE Roger
BARENNE Roger		Jindo Coréen, Chien de Canaan, Chien du Pharaon		KLEIN Jean-Claude
MATTERA Cassandre		Basenji		SELBACH Mona K. (Norvège)
ARNOULT Daniel		CHIEN NU DU MEXIQUE/XOLOITZCUINTLE, CHIEN NU DU PEROU	Spéciale	LENEUF Christian
DUPAS Jean-Jacques		Chien du Groenland, Samoyède, Chien d'ours de Carélie, Spitz Finlandais, Chien d'élan Norvégien, Norvégien de Macareux, Laikas, Chien d'élan Suédois, Spitz de Norrbotten, Finnois de Laponie, Berger Islandais, Spitz des Visigoths, Bangkaew de Thaïlande, Spitz Finlandais et RESTE DE GROUPE		BARENNE Roger

Confirmations des juges étrangers : M. BARENNE Roger

GROUPE 6

ROSER Solange		Chien de Saint Hubert, Beagle Harrier, Harrier, Beagle, Rhodesian Ridgeback		MEDARD-MANGIN Jacques
ROSER Solange		Gascon Saintongeois, Grand Bleu de Gascogne, Grand Griffon Vendéen, Anglo Français de Petite Venerie, Ariégeois, Briquet Griffon Vendéen, Griffon Bleu de Gascogne, Griffon Fauve de Bretagne, Petit Bleu de Gascogne, Porcelaine, Basset Bleu de Gascogne, Basset Fauve de Bretagne, Grand Basset Griffon Vendéen, Petit Basset Griffon Vendéen, Petit Chien Courant Suisse		GENICHON Gérard
ROUSSET Bernard		BASSET HOUND	Spéciale	MEDARD-MANGIN Jacques
ROUSSET Bernard		Dalmatien		MEDARD-MANGIN Jacques
ROUSSET Bernard		Griffon Nivernais, Chien d'artois, Basset Artésien Normand, Foxhound Américain, Billy, Français, Grand Anglo-Français, Brachet Polonais, Brachet de Styrie A Poil Dur, Brachet Noir Et Feu, Brachet Tyrolien, Chien Courant de Bosnie, Posavatz, Chien Courant d'Istrie, Chien Courant Espagnol, Chien Courant Finlandais, Poitevin, Chien Courant Grec, Chien Courant de Transylvanie, Chien Courant Italien, Chien Courant de Montagne du Monténégro, Chien Courant Norvégien, Chien Courant Polonais, Chien Courant Serbe, Chien Courant Tricolore Serbe, Chien Courant Slovaque, Chien Courant de Hamilton, Chien Courant de Schiller, Chien Courant du Smaland, Chien Courant Suisse, Basset de Westphalie, Brachet Allemand, Basset Suedois, Chien de Rouge du Hanovre, Chien de Rouge de Bavière, Basset des Alpes Chien, Courant de Bosnie à Poil Dur et RESTE DE GROUPE		GENICHON Gérard

GROUPE 7

GORMAN Kathy (Royaume-Uni)		Braque Allemand à Poil Court, Braque Hongrois à Poil Dur, Setter Irlandais Rouge, Langhaar		ROULLEAU Roger
MEDARD-MANGIN Jacques		Braque De Weimar, Drahthaar, Braque Hongrois à Poil Court, Grand Epagneul de Munster, Epagneul Breton, Spinone, Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Gordon, Setter Irlandais Rouge & Blanc		GORMAN Kathy (Royaume-Uni)
MEDARD-MANGIN Jacques		Barbu Tchèque, Stichelhaar, Pudelpointer, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Perdiguero de Burgos, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque Français Type Gascogne, Braque Français Type Pyrénées, Braque Saint Germain, Braque de Burgos, Braque Italien, Chien d'arrêt Portugais, Braque Slovaque à Poil Dur, Langhaar, Petit Epagneul de Munster, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Français, Epagneul Picard, Chien d'arrêt Frison, Griffon Korthals, Barbu Tchèque et RESTE DE GROUPE		ROULLEAU Roger

Confirmations des juges étrangers : M. MEDARD MANGIN Jacques

GROUPE 8

BOULOT Christine		Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat, Retriever du Labrador, Golden Retriever		ROUSSET Bernard
GORMAN Kathy (Royaume-Uni)		COCKER SPANIEL AMERICAIN, CLUMBER SPANIEL, COCKER SPANIEL ANGLAIS, ENGLISH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL, SUSSEX SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, IRISH WATER SPANIEL	Spéciale	BOLZE Brigitte
BARENNE Roger		PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU, CHIEN D'EAU AMERICAIN	Spéciale	BOLZE Brigitte
BARENNE Roger		CHIEN D'EAU ESPAGNOL, BARBET, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
BARENNE Roger		Chien d'Oysel Allemand, Chien d'eau Romagnol, et RESTE DE GROUPE		DUPAS Jean-Jacques

Confirmations des juges étrangers : M. DUPAS Jean-Jacques

GROUPE 9

CUSTOT Jacqueline (Suisse)		Bichon Maltais, Bichon à Poil Frisé, Bichon Havanais, Bichon Bolonais, Petit Chien Lion		DEWAELE Patrick
DEWAELE Patrick		COTON DE TULEAR	Spéciale	LENEUF Christian
MATTERA Cassandre		CANICHE (Grand et Moyen)	Spéciale	ARNOULT Daniel
MATTERA Cassandre		CANICHE (Nain et Toy)	Spéciale	MIGNON Sylvie
CUSTOT Jacqueline (Suisse)		Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon		MIGNON Sylvie
DEWAELE Patrick		CHIEN CHINOIS A CRETE	Spéciale	LENEUF Christian
DEWAELE Patrick		EPAGNEULS PÉKINOIS ET JAPONAIS	Spéciale	CUSTOT Jacqueline (Suisse)
DEWAELE Patrick		Epagneul Tibétain, Lhassa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain		CUSTOT Jacqueline (Suisse)
DEWAELE Patrick		CHIHUAHUA	Spéciale	MATTERA Cassandre
ARNOULT Daniel		CAVALIER KING CHARLES, EPAGNEUL KING CHARLES	Spéciale	TEPPAZ MISSON François
ARNOULT Daniel		Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe		MIGNON Sylvie
CUSTOT Jacqueline (Suisse)		Kromfohrlander		DUPAS Jean-Jacques
CUSTOT Jacqueline (Suisse)		Carlin, Terrier De Boston		ARNOULT Daniel
ARNOULT Daniel		BOULEDOGUE FRANCAIS	Spéciale	PRESSIAT Violaine
MATTERA Cassandre		RESTE DE GROUPE		DUPAS Jean-Jacques

Confirmations des juges étrangers : M. DUPAS Jean-Jacques

GROUPE 10

MATTERA Cassandre		Lévrier Afghan, Saluki, Lévrier Espagnol, Greyhound, Petit Lévrier Italien, Azawakh, Sloughi, Lévrier Polonais		KLEIN Jean-Claude
MATTERA Cassandre		Barzoï, Deerhound, Lévrier Irlandais, Whippet, Lévrier Hongrois, et RESTE DE GROUPE		DUPAS Jean-Jacques

RACES NON RECONNUES PAR LA F.C.I.

GIANNONE Salvatore		Berger Américain Miniature		KERIHUEL Jean-Paul
VIZZARI Dominique		Barbado da Terceira, Cao de Gado Transmontano		JOUANCHICOT Christian
CLASS Anne-Marie		Bulldog Continental, Chien Fonnese		JOUANCHICOT Christian
DUPAS Jean-Jacques		Cursinu		BARENNE Roger
MATTERA Cassandre		CHIEN PARTICOLORE À POIL FRISÉ	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
MATTERA Cassandre		Ratier de Prague		DUPAS Jean-Jacques
ROSER Solange		Bruno Saint-Hubert Français		GENICHON Gérard
ROUSSET Bernard		Briquet de Provence		GENICHON Gérard
MEDARD-MANGIN Jacques		Epagneul de St-Usuge		ROULLEAU Roger

CONFIRMATIONS SEULES

SAMEDI 31 AOÛT DE 9H A 13H (feuille séparée)

Juge : M. KERIHUEL

Ne concerne que les chiens non engagés à l'exposition.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 7 h 30. Les jugements commenceront à 9h00. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure de jugement.

LOGEMENT - Des cages seront à disposition. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés ne pourront quitter l'exposition avant 17h30. Ne concerne pas les confirmations seules.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiens visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

- Seront refusés :
- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
 - les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
 - toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne par chèque bancaire ou postal. Sur internet, seuls les engagements payés sont pris en compte.

CLOTURES DES ENGAGEMENTS : 22 Juillet (cachet de la poste faisant foi) et 7 Août 2019 (date de réception). Tout engagement parvenu après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défallant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel. La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafoleiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendi que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 96 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Depuis le 1^{er} Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la SCC.

COUPE DE QUEUE

Les Rottweilers nés à compter du 1^{er} mai 2019 ayant la queue coupée ne pourront plus être exposés et confirmés.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

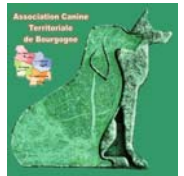


DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

EXPOSITIONS CANINES NATIONALE ET INTERNATIONALE DIJON

SAMEDI 31 AOÛT et DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Une seule feuille par chien, un chien par feuille (Photocopies acceptées, FAX NON ACCEPTÉS)



OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS PROVENANT DE PAYS ÉTRANGERS OU APPARTENANT À LA 2^E CATÉGORIE :
PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE (modèle CERFA) en cours de validité

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

Exposition Nationale uniquement
Samedi 31 août

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 1^{er} septembre

Deux expositions
Samedi et Dimanche

N° tatouage ou transpondeur : _____

Nom du chien : _____

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° Livre d'Origines : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____ Confirmation

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne Concourant pas Meute Lot d'Affixe Lot de Reproducteur Couple Paire

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge

Frais de Participation	1 ^{er} clôture			2 ^e clôture			Sommes adressées
	CACS	CACIB	2 JOURS	CACS	CACIB	2 JOURS	
1er chien	35 €	42 €	70 €	40 €	47 €	78 €	
2e et 3e chien	30 €	38 €	60 €	35 €	43 €	69 €	
4e chien et suivants	25 €	31 €	50 €	30 €	36 €	59 €	
Puppy, Baby, Vétéran (chacun)	18 €	20 €	34 €	23 €	25 €	43 €	
Lots d'Affixe, de Reproducteur, Couple, Paire	10 €	10 €	18 €	10 €	15 €	22 €	
Meutes	65 €	70 €	121 €	70 €	75 €	130 €	
Chien supplémentaire de la meute	15 €	17 €	28 €	20 €	22 €	38 €	
Chien ne concourant pas <small>Doit obligatoirement accompagner un chien engagé</small>	10 €	12 €	19 €	15 €	17 €	29 €	
Jeune Présentateur	8 €	8 €	14 €	8 €	8 €	14 €	
Remise 10 % aux adhérents ACT Bourgogne à jour de cotisation 2019 (engagements par courrier, joindre photocopie)							
Carte Accompagnateur	5 €	5 €	9 €	5 €	5 €	9 €	
Total							

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 (ne concerne pas les confirmations seules).

Fait à _____
le _____ Signature du propriétaire :

Remplissez lisiblement cette feuille et envoyez-la à :
CEDIA - Exposition de Dijon
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2^e catégorie
- Votre règlement à l'ordre de l'Association Canine de Territoriale de Bourgogne
- Copie des certificats du titre de Champion pour les engagements en classe Champion et des titres de Travail pour les engagements en classe Travail.

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

2^e et 3^e pages de couverture (chacune) 140 €
1 page intérieure 80 €
1/2 page 50 €

CI-JOINT LE RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS PAR :

Chèque bancaire ou postal Mandat cash

Virement bancaire Joindre obligatoirement photocopie du virement
(IBAN : FR95 3000 2027 3500 0007 9167 W61 - BIC : CRLYFRPP)

LES CHÈQUES ET MANDATS DEVRONT ÊTRE ÉTABLIS AU NOM DE : Association Canine Territoriale de Bourgogne

Adhérents 2019 à jour de cotisation :

les engagements doivent être faits par courrier, la photocopie de la carte d'adhérent doit impérativement être jointe à l'engagement

1 à 2 chiens inscrits permet l'entrée d'une seule personne.
À partir de 3 chiens et plus, une seconde entrée sera accordée.

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

22 JUILLET (cachet de la Poste faisant foi) - 7 AOÛT (date de réception)

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

les récompenses doivent avoir été obtenues avant le 7 août 2019

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation établie par la SCC permettant l'engagement en classe travail.

(la récompense doit être obtenue avant le 25/05/09)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit RCI 1 mention classée I.P.O. 1
- soit un brevet de monding
- soit un test international de sauvetage
- soit un Exc. Niv. 1 en Pistage FCI
- soit un brevet de chien de défense en Ring
- soit un brevet en Campagne
- soit un brevet Pistage français
- soit un brevet Troupeau (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)

Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 7 août 2019

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit automatiquement en classe ouverte.



CYNO-PRO

Le professionnel du chien et du chat



Super Premium Quality

Made in Germany

Renseignements à fournir pour certaines races

VARIÉTÉ : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Jack/Parson Russell Terrier, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

COULEURS : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues Français, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

NATURE DU POIL : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Berger Allemand, Russkij Toy, Berger Blanc Suisse.

TAILLE : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

POIDS : Pékinois, Japonais, Papillons, Falènes.